



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Qualité de l'eau dans les outre-mer

Question écrite n° 22897

Texte de la question

Mme Nadia Ramassamy alerte Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur la qualité de l'eau dans les territoires ultramarins. Un récent rapport de l'Office de l'eau de Guadeloupe constate une « dégradation généralisée des masses d'eau » en raison de la salinité des nappes d'eau douce souterraine et de la pollution des cours d'eau eu égard aux intrants agricoles, en particulier de la chlordécone. En outre, ce déficit de qualité de l'eau est aggravé par un réseau d'assainissement et des stations d'épurations vétustes, dont les rejets en risquent de détruire la biodiversité marine dont les barrières de corail. Globalement, elle constate que le prix moyen de l'eau est supérieur dans les outre-mer que dans l'Hexagone et ce, alors que les familles ultramarines ont des revenus inférieurs aux familles de l'Hexagone. Aussi, les réseaux d'acheminement de l'eau ont un rendement plus faible et sont plus vétustes en outre-mer qu'en métropole. Dès lors, aux conséquences sanitaires viennent s'ajouter les gaspillages. Enfin, pour la Guyane et pour Mayotte, 20 % des habitants ne disposent pas d'eau potable dans leurs domiciles. Ainsi, elle lui demande ce que le Gouvernement compte entreprendre pour mettre la qualité et les circuits de l'eau au même niveau entre les outre-mer et l'Hexagone.

Données clés

Auteur : [Mme Nadia Ramassamy](#)

Circonscription : Réunion (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22897

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 septembre 2019](#), page 8174

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)